



(4e) Prix de poésie du Bellovidère

Année 2027 / parrain : Antoine Mouton

Le Bellovidère, théâtre à taille humaine, œuvrant depuis presque 20 ans pour la diffusion de la culture en milieu rural par le biais du spectacle vivant récompense désormais chaque année un livre récent de poésie contemporaine francophone.

Le prix est l'aboutissement de tout un travail de diffusion autour des œuvres sélectionnées. En effet, au delà de la remise du prix, en amont et en aval de celui-ci, de nombreuses occasions d'entendre et/ou de découvrir la poésie sont proposées sur le territoire : lectures en public d'extraits des livres sélectionnés, diffusion de cartes postales ou mise à disposition des livres dans les bibliothèques, lectures et ateliers en écoles et maisons de retraite.

Agenda 2026/2027

- Réception des livres jusqu'au 31 octobre 2026
- Annonce de la sélection finale (une bonne dizaine d'ouvrages) fin janvier 2027
- Diffusions des œuvres sélectionnées (lectures, cartes postales...), mars/avril/mai 2027
- Annonce du lauréat dans la foulée des lectures (à préciser en fonction de l'agenda)
- Remise du prix au lauréat lors d'une journée dédiée : mai 2027

Prix

Une dotation de 750 € au recueil lauréat (500 € pour l'auteur et 250 € pour l'éditeur)

Règlement du concours

- Les livres de poésie, de langue française, de toutes formes, soumis au Bellovidère (un exemplaire puis deux exemplaires supplémentaires si le livre fait partie de la sélection finale) seront **édités à compte d'éditeur dans l'année précédant le prix (livres édités entre septembre 2025 et octobre 2026)**. Ils pourront être envoyés par l'éditeur ou l'auteur lui-même. (*les livres ayant déjà concouru à l'édition précédente ne sont pas acceptés*). **Sont hors-concours les livres auxquels il est demandé une participation financière obligatoire à l'auteur en échange d'une parution.**
- Nous demandons aux maisons d'édition de ne pas nous envoyer plus de 3 ou 4 livres par an afin de garantir l'exigence de lecture que nous nous donnons pour faire la présélection.
- Afin de faciliter la circulation des textes entre les membres du comité de sélection puis entre les membres du jury, **il est demandé également un format pdf des livres**, exclusivement réservé à usage interne (à envoyer à l'adresse mail : poesie@lebellovidere.net).
- Les livres seront accompagnés d'une biographie et d'une bibliographie éventuelle de l'auteur. Ils seront envoyés à l'adresse suivante :

Le Bellovidère / *prix de poésie*
1, place de la paix
89240 Beauvoir

- Un accusé de réception sera envoyé **systématiquement** aux expéditeurs par mail dans les jours suivant la réception. Un pour le pdf et un pour le livre papier. En cas de doute, n'hésitez pas à nous solliciter.
- Les recueils envoyés au concours abonderont la bibliothèque ambulante de poésie du Bellovidère afin de pouvoir continuer à les faire vivre au plus près des lecteurs du territoire. Ils ne sont donc pas renvoyés aux auteurs/éditeurs.

- Des cartes postales avec des poèmes choisis dans chaque livre sélectionné seront imprimées et distribuées gratuitement sur le territoire et auprès des publics et partenaires. Les finalistes et leurs éditeurs s'engagent à laisser ces extraits libres de droit.

Les auteurs et éditeurs sont évidemment les bienvenus s'ils peuvent/veulent venir apporter leur concours aux lectures-rencontres organisées. Le Bellovidère n'a malheureusement pas (encore) les moyens de financer les frais de déplacements pour ces lectures.

Une enveloppe allant jusqu'à 300 € (en fonction de la distance) pourra être allouée au lauréat et à son éditeur pour faciliter leur venue lors de la remise du prix.

Parrain du prix de poésie du Bellovidère 2027 :

Antoine Mouton

Membres du comité de sélection des finalistes :

Il est composé de bénévoles du Bellovidère et de ses partenaires. Il sélectionnera la dizaine de finalistes.

Membres du Jury 2027

Le jury sera composé de bénévoles du Bellovidère, partenaires et membres actifs du milieu du livre (libraires, grands lecteurs, auteurs, éditeurs, bibliothécaires....).

Partenaires 2027

- Bibliothèques d'Égleny, de Pourrain, du Val d'Ocre, de Villiers-Saint-Benoît et de Toucy
- Librairie Obliques (Auxerre)
- Le Théâtre d'Auxerre, scène conventionnée d'intérêt national
- Écoles et maisons de retraite du territoire
- Chez Ooli, cuisine d'auteur (Merry-la-Vallée)
- *à suivre...*

La boîte mail dédiée aux échanges entre nous : poesie@lebellovidere.net

Prix de poésie du Bellovidère

Année 2024 - parrain Jean-Pierre Siméon

Année 2025 – marraine Claude Favre

Année 2026 – marraine Hélène Miguet

Année 2027 – Antoine Mouton

Lauréate 2024 : Claude Favre pour « Ceux qui vont par les étranges terres, les étranges aventures quérant » aux éditions Lanskine.

Lauréate 2025 : Hélène Miguet pour « Gargouille » aux éditions Sous le sceau du Tabellion.

Lauréat 2026 : Antoine Mouton pour « Nom d'un animal » aux éditions de La Contre Allée.